

Note à l'utilisateur : ces fiches sont à usage informatif et sont susceptibles d'être mises à jour régulièrement selon les évolutions techniques et réglementaires. N'hésitez pas à nous contacter directement pour une information complète et actualisée.

INSTALLER UNE CHAUFFERIE BIOMASSE AVEC UN COLLECTIF D'AGRICULTEURS	Cibles <i>Agriculteurs Elus Techniciens</i>
<p>Contexte :</p> <p>Le Boischaut Sud est une région naturelle caractérisée par un paysage bocager remarquable. La production de bois plaquette est un des débouchés économiques pour valoriser le travail d'entretien des haies. La plaquette produite peut servir à alimenter les chaudières locales.</p> <p>L'installation d'une chaufferie biomasse peut répondre aux enjeux de réduction des consommations d'énergie fossile et absorber la production de bois fournie par une haie. L'exploitation des haies doit reposer sur une gestion durable; et son exploitation respecter des cycles de régénération de 15 ans minimum.</p> <p><i>Apports de cette fiche :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>étapes clés pour un projet chaufferie biomasse</i> ● <i>être orienté vers les interlocuteurs pour la filière bois</i> ● <i>connaître les sources de financement mobilisables.</i> <p><i>Le bois énergie renforce l'économie circulaire des territoires et leur indépendance énergétique.</i></p> <p>Objectifs</p> <p>Réduire la consommation d'énergie fossile par l'utilisation d'énergie renouvelable Créer une économie circulaire en mobilisant les agriculteurs locaux dans la production de plaquettes Participer à la redynamisation du linéaire de haie sur son territoire</p>	
<p>Une chaufferie bois</p> <p>Le combustible est la plaquette forestière ou bocagère. Elle peut alimenter un seul bâtiment ou plusieurs bâtiments le long d'un réseau.</p>	
<p>Actions proposées et méthodes</p>	

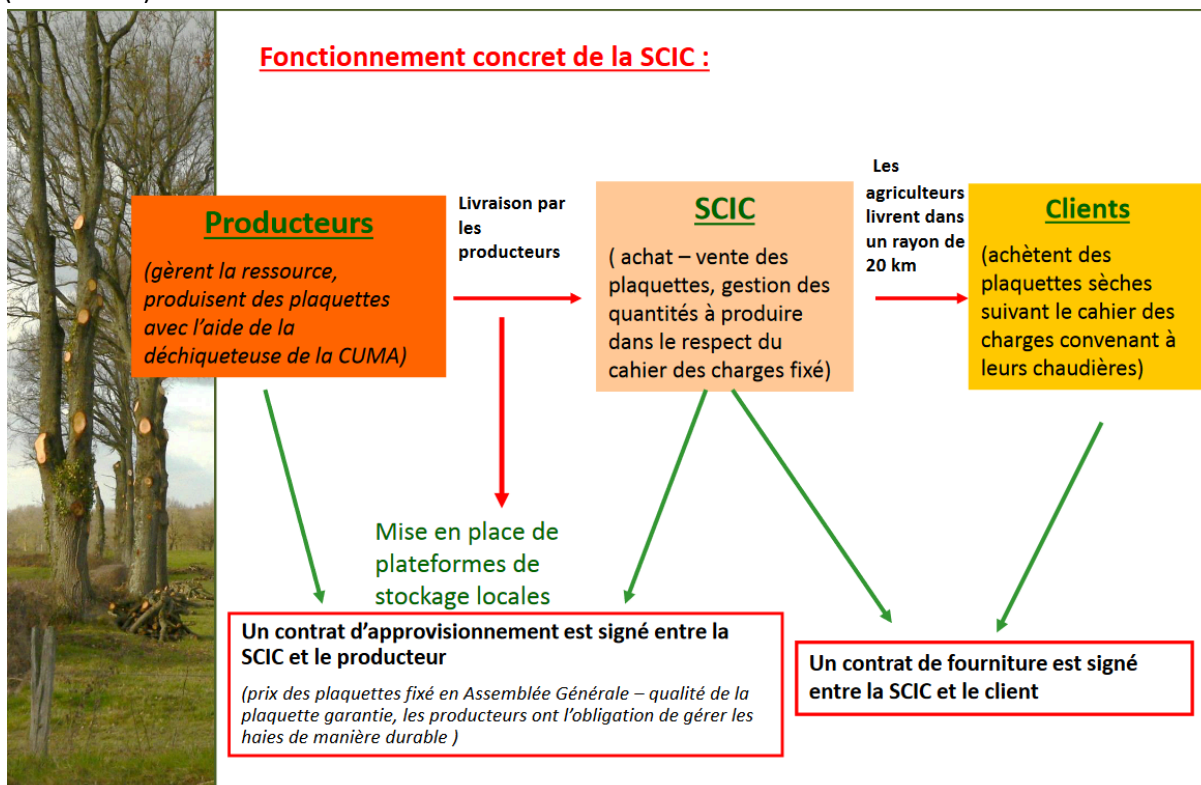
Le projet de chaufferie : les grandes étapes

- Prise de contact avec Adefibois pour échanger sur le projet.
- Réalisation d'une pré-étude par Adefibois. La note d'opportunité fournit des éléments techniques d'aide à la décision : bâtiments raccordables, financements possibles... A l'issue de cette étude, la commune peut décider de poursuivre ou d'arrêter le projet.
- Réalisation d'une étude de faisabilité par un Bureau d'Étude certifié RGE.

Tout au long du projet, je bénéficie d'un accompagnement d'Adéibois pour me conseiller dans mes démarches jusqu'à la mise en place du réseau de chaleur biomasse.

Le projet chaufferie : une filière locale qui implique les agriculteurs.

La réflexion sur l'approvisionnement est une étape importante. La ressource doit être locale et durable. La plaquette bocagère doit être issue de haies gérées durablement par les agriculteurs du territoire. La SCIC Berry Energie Bocage permet d'assurer la relation entre producteurs et clients (communes).



Des communes "témoins"

3 communes - 3 projets différents

Saint Plantaire : La chaufferie alimente des bâtiments communaux et des particuliers. La commune possède son propre hangar de stockage. L'approvisionnement du silo de plain pied est assuré par l'employé communal.

Tranzault : la chaufferie alimente des bâtiments communaux. La commune est très impliquée dans la gestion et la préservation des haies sur le territoire. L'agriculteur décharge les plaquettes sur une trémie pour remplir le silo de plain pied.

Montchevrier : la chaufferie alimente la salle des fêtes et la mairie. L'approvisionnement se fait dans un silo enterré.

Contacts clés localement

- SCIC Berry Energie Bocage
- Commune de Saint Plantaire (réseau de chaleur, bâtiments communaux et maisons particulières, stockage des plaquettes sur place) - 02 54 47 21 18
- Commune de Tranzault (bâtiments communaux) - 02 54 30 81 05
- Commune de Crozon sur Vauvre (bâtiments communaux et maisons de particuliers, stockage des plaquettes sous le hangar de la SCIC BEB) - 02 54 30 71 17

Pour aller plus loin...

Ressources et conseils techniques :

Adefibois / ADAR CIVAM : accompagnement technique, Capucine DEVILLERS 07 65 81 81 84

Sur le territoire du **COT EnR Berry Sud**, des aides sont mobilisables. Contact Janna Allouche, Chargée de mission « urbanisme durable ». 02.54.62.16.14

Fiche réalisée avec le soutien de la Fondation Groupe EDF et de la Région Centre - Val de Loire

